

## Fonds d'obligations internationales de la Canada-Vie (S36)

T1 2009

**Profil d'investisseur :** Destiné aux investisseurs qui ont pour objectif le revenu et la croissance à moyen terme.

**Objectif :** Le Fonds vise à générer des revenus en intérêts tout en offrant un potentiel de plus-value en capital en investissant principalement dans des titres à revenu fixe canadiens, y compris dans des obligations gouvernementales libellées en devises étrangères et dans des titres de sociétés générant un revenu.

**Stratégie de placement :** Le style de gestion active pratiqué par Laketon est conçu de manière à capturer de manière continue les gains différentiels relatifs à l'indice de référence du Fonds. Le gestionnaire apporte une valeur ajoutée par une gestion des courbes de rendement et des échéances, la répartition par pays et la sélection des titres individuels.

### Rendement des placements

	Taux de rendement annualisés (%)					
	Trimestre	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Depuis la création
Fond d'obligations internationales de la Canada-Vie	-2,9	15,9	8,9	6,8	0,5	0,5

*Tous les rendements excluent les frais.*

### Répartition du rendement du Fonds

#### Facteurs qui ont favorisé les résultats du premier trimestre

- Notre prédiction selon laquelle la ruée vers la sécurité du dollar américain se poursuivrait s'est avérée exacte; le dollar a surclassé toutes les autres devises principales au cours du trimestre, ce qui a contribué au rendement du Fonds. Notamment, le dollar américain s'est apprécié de 9 %, 5,5 % et 2 % par rapport à nos sous-pondérations relatives au yen, à l'euro et à la livre sterling.
- Au cours du trimestre, le marché obligataire japonais a été un des marchés mondiaux les plus faibles, alors que le rendement des obligations de dix ans a augmenté de plus de 17 points de base. Notre importante sous-pondération au Japon a contribué de manière positive aux résultats.

#### Facteurs qui ont nuí aux résultats du premier trimestre

- Les rendements des obligations mondiales ont augmenté au premier trimestre, ce qui a atténué la baisse de rendement du quatrième trimestre, qui avait été causée par l'exode des investisseurs vers la sécurité. Nous croyons toujours que les rendements des gouvernements mondiaux demeureront bas en raison de la persistance de la déflation, de l'augmentation de l'épargne et de la mise en place par les gouvernements de programmes d'assouplissement du crédit et de la détente quantitative. Toutefois, les positions de longue durée dans les marchés obligataires des États-Unis et de l'Europe ont nuí au rendement au cours du trimestre.

## Perspective et stratégie

- Nous continuons de croire que la présente récession sera la plus longue et la plus importante depuis la Grande Crise, et nous ne voyons pas de signe d'amélioration.
- Nous croyons aussi que les gouvernements continueront à chercher des solutions aux problèmes actuels, ce qui permettra aux risques d'investissement de demeurer élevés et contribuera à la volatilité du marché.
- Les risques du marché obligataire sont importants, y compris :
  - Le rendement réel en raison des difficultés associées au financement et au refinancement continus dans les secteurs public et privé;
  - Les primes risque-inflation en raison d'une inflation potentiellement plus élevée causée par l'expansion importante de la masse monétaire;
  - Les risques liés aux écarts et au non-paiement dans le secteur privé dans un contexte de détérioration économique; et
  - Les risques non anticipés liés aux interventions gouvernementales et diverses qui auront des conséquences problématiques.
- Malgré les risques mentionnés ci-dessus, nous prévoyons que la faiblesse des rendements obligataires va se poursuivre pendant un certain temps, jusqu'à ce que l'économie soit plus stable.
- Alors que la masse monétaire amène la menace d'une inflation plus élevée, nous croyons que la capacité excédentaire pourrait amener une déflation.
- Nous affichons des positions de longue durée, et nous maintiendrons ces positions, car nous prévoyons que les rendements recommenceront à décliner.
- Nous sommes aussi à l'aise avec la surpondération en dollars américains, car nous prévoyons que les investisseurs préféreront la sécurité, malgré les rumeurs de solutions de rechange provenant de la Chine et d'ailleurs. (Nous ne croyons pas que l'utilisation du taux d'actualisation public est imminente.)

Les opinions exprimées aux présentes sont celles de Laketon Investment Management et peuvent changer sans préavis. Les titres mentionnés aux présentes ne doivent pas être interprétés comme des recommandations visant à acheter, conserver ou vendre ces titres.

Les taux de rendement indiqués dans les colonnes de un, deux, trois, cinq et dix ans et dans la colonne Depuis la création (du fonds) sont les rendements composés annuels en date du 31 mars 2009, lesquels tiennent compte des changements apportés aux valeurs unitaires mais non des frais de rachat ou autres frais applicables payables par le titulaire de la police. Les taux de rendement mentionnés ne tiennent pas compte des frais de gestion et des frais d'exploitation applicables aux fonds distincts et ne reflètent pas les frais de rachat ou autres frais. Par conséquent, les rendements réels seront inférieurs aux taux illustrés. Veuillez noter que les valeurs unitaires et les rendements sur les placements peuvent fluctuer et que le rendement antérieur ne donne pas forcément une indication du rendement futur. Les fonds distincts *Génération I* sont offerts depuis juin 2006. Les rendements indiqués ci-dessus pour les périodes antérieures à juin 2006 sont ceux des fonds *Génération*. En règle générale, les frais de gestion applicables aux fonds distincts *Génération I* sont égaux ou inférieurs à ceux des fonds *Génération*, et dans le présent cas, les rendements réels des fonds *Génération I* auraient été égaux ou supérieurs aux rendements indiqués ci-dessus, sauf pour le Fonds à haut revenu de dividendes (Laketon). Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada-Vie est fournie dans la notice explicative, que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller financier. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du titulaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer.